Un nouvel avenir pour le château de Castelnou



Hermeline Malherbe, Présidente du Département et Paul Estienne, déléqué départemental de la Fondation du patrimoine ont signé une convention de souscription le 7 octobre à l'Hôtel du Département, en présence du Maire de Castelnou, Jean Chérez et des Conseillers départementaux René Martinez, Charles Chivilo et Jean Roque.

Acquis par le Département en décembre 2018, le château de Castelnou va bénéficier d'un coup de pouce de la Fondation du patrimoine. Une initiative heureuse pour l'avenir de ce joyau des Aspres.

ai senti cette très forte volonté du Département de s'engager pour la réussite du futur projet à Castelnou », expliquait Paul Estienne, délégué départemental de la Fondation du patrimoine, le 7 octobre à l'occasion de la signature d'une convention de partenariat entre la Fondation du patrimoine et le Département. La Fondation du patrimoine

va en effet lancer une souscription nationale* dans le but de mobiliser les partenaires publics, dons d'associations, d'entreprises et de particuliers, pour répondre au projet ambitieux qui fait suite à la concertation. « Nous accueillons cette idée avec fierté. Que la Fondation du patrimoine retienne le château de Castelnou est une très belle opportunité pour le Département et pour l'ensemble du territoire », souligne Hermeline Malherbe, Présidente du Département. Dans le même temps, nous avons décidé de déposer un dossier de candidature à la Mission Bern, comme l'ont fait les caves Byrrh et l'ancien site minier de la Pinosa, « Ces perspectives permettent de gagner en notoriété nationale », précise la Présidente.

* Le principe a été acté par élu·es lors de la session de l'Assemblée départementale du 7 octobre.

Le château sécurisé

Depuis l'acquisition du château de Castelnou par le Département, voilà ce qui a été réalisé depuis une année :

- > 26 octobre 2018 : signature du protocole (compromis de vente),
- > de novembre 2018 à mars 2019 : concertation sur l'avenir du château.
- > février 2019 : remise des clés du château au Département,
- > de février 2019 à aujourd'hui : travaux d'accessibilité du bâti et de sécurisation du parc,
- > 7 octobre 2019 : signature de la convention avec la Fondation du patrimoine et annonce de la candidature pour la Mission Bern.

